

# Perceptions de l'Est par rapport à l'Ouest

---

Dorota Szeligowska

## Abstracts

**Keywords :** *memory, history, Central Europe, communist past.*

*In 2004, first post-communist countries joined the European Union. Hence, the bipolar vision of Europe (that would be composed of West and East) seems to fade away. Nonetheless, this might not be the case in matters of collective identity. In this essay, I will be using theoretical tools coming from the field of sociology of memory (that tries to understand intertwined relations between memory, history and politics) in order to present grievances of the "East" towards the "West". I will start by tackling the definition of Central Europe, in order to be able to assess subsequently what are the expectations of the countries that constitute this region, towards their Western neighbours, in terms of the recognition of the memory of their communist past and how this question, if ever, is dealt with at the European level.*

**Mots clés :** mémoire, histoire, Europe centrale, passé communiste

En 2004, les premiers pays post-communistes ont adhéré à l'Union européenne. Ainsi, la vision bipolaire de l'Europe (qui serait composée de l'Ouest et de l'Est) semble s'effacer. Néanmoins, cela semble moins clair sur le plan identitaire. Le présent essai, utilisant des outils théoriques provenant du champ de la sociologie de la mémoire (qui élabore sur les relations entre la mémoire, l'histoire et la politique), s'interroge sur les doléances mémorielles des pays de l'« Est » envers leurs voisins de l'« Ouest ». En partant d'une tentative de définir le concept de l'Europe centrale, je vais porter un regard sur les attentes des pays qui constituent cette zone, envers leurs voisins occidentaux, en termes de reconnaissance de la mémoire de leur passé communiste, et comment cela est pris en compte dans le cadre européen – si tant est que ce le soit.

## Introduction

La simple lecture du thème que l'on m'a proposé de traiter peut prêter à la confusion. Il y est question de l'Est et de l'Ouest, des perceptions, d'une relation implicitement tendue entre les deux régions. Néanmoins, l'enjeu du sujet n'est pas immédiatement

clair. Heureusement, un cadre propice pour replacer ces questions existe : un article de Zbigniew Truchlewski présent dans ce volume, intitulé « La réunification ratée de l'Europe. Ignorance, méconnaissance de notre histoire », et qui fournit une première idée de ce que nous allons traiter. L'auteur introduit le lecteur à la question de l'Europe ou plutôt, devrait-on dire, *des* Europes, car il mène une réflexion sur la manière dont l'Europe occidentale essaie de comprendre l'Europe orientale et sur les outils de cette connaissance. Ses conclusions sont assez pessimistes et il se trouve que je les partage. Ma tâche sera ici d'essayer de dialoguer avec l'article précité, ou du moins de présenter un autre point de vue, provenant dudit « Est »<sup>56</sup>.

Dans ce dessein, je commencerai par revenir sur la question des définitions des différentes régions, et en particulier de l'Europe centrale et orientale qui, à son tour, essaie de mettre ensemble deux régions ayant des parcours historico-culturels différents. Ensuite, j'avancerai un cadre théorique pour pouvoir mieux approcher les questions de l'identité et des perceptions. Z. Truchlewski développait sa réflexion en partant du cercle herméneutique et des préjugés et il nous appelait à ne pas avoir des préjugés sur les préjugés car ils peuvent aussi générer la connaissance<sup>57</sup>. Dans le présent essai, au contraire, je proposerai une réflexion sur les relations problématiques entre l'histoire, la mémoire et la politique. Cette approche, sans être exclusive à « l'Est », donne néanmoins de bonnes bases pour analyser des jalons d'une discussion sur le rôle de la mémoire dans la construction européenne et dans l'élargissement de l'Union européenne aux nouveaux pays membres. Ceci me permettra de mettre au clair un certain nombre de doléances de nouveaux pays membres envers la « vieille Europe ».

Cet article puise dans la réflexion que j'ai menée dans le cadre de mon mémoire de recherche, réalisé et défendu à Sciences-Po, Paris, en juillet 2007 (Szeligowska 2007). Pour cette raison, je me servirai des interviews que j'ai pu réaliser dans le cadre de ma recherche. Ceci implique que la Pologne constituera un réservoir important des exemples utilisés dans la dernière partie du présent essai. Néanmoins, la discussion sur l'identité centre-européenne et certaines stratégies mémorielles à l'échelle européenne des nouveaux pays membres me permettront d'échapper au piège d'une vision trop restreinte et orientée exclusivement sur la Pologne.

## 1. Quelle Europe centrale ?

Tout travail de compréhension doit commencer par un travail de définition. Pour mieux appréhender l'Ouest et l'Est, il faut savoir ce que les deux termes signifient. Tant

---

<sup>56</sup> Même si je suis assez sceptique quant à la valeur analytique de ce terme « Est », vu qu'il est répandu dans l'usage courant, je me permettrai par moments de l'utiliser.

<sup>57</sup> Pour autant, selon Reinhart Koselleck (1974), les préjugés contaminent la mémoire.

le terme d'Europe de l'Ouest que celui d'Europe occidentale semblent plus ou moins clairs et compréhensibles, quoique l'on puisse toujours questionner les critères d'appartenance, notamment si l'on prend en compte l'exemple allemand. L'Allemagne est-elle au centre de l'Europe ou à l'Ouest ? Sa culture politique est-elle occidentale ou non ? Le doute peut venir de l'héritage de la division allemande, en vertu de laquelle la RFA était membre à part entière du monde démocratique occidental, et la RDA, de la zone orientale, soviétique. Néanmoins, après la réunification allemande qui a suivi la chute de Mur de Berlin, l'appartenance de l'Allemagne de l'Est à l'Europe occidentale ne fait plus guère de doute.

La confusion augmente quand nous dirigeons notre regard sur la partie de l'Europe qui se trouve à l'Est de l'Allemagne. Le point de départ serait d'accepter qu'il existe deux Europes, l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. Pour autant, cet « Est », au sens large, ne fait pas l'objet d'une description et d'une définition précises en Occident. Déjà, la notion d'Europe centrale est un « palimpseste géographique constitué des discontinuités historiques », pour reprendre la formule éclairante utilisée par Z. Truchlewski. Ensuite, le label qui semble s'être imposé récemment, « Europe centrale et orientale », dénote des réalités historiques et géographiques différentes.

Dans cette section, je voudrais revenir sur la notion d'Europe centrale et sur les aléas de sa définition, pour éclairer au moins une partie de celle-ci et pour construire un point de départ en vue d'étudier la question des perceptions développées par cette partie de l'Europe à propos de ses voisins occidentaux.

Le premier doute concerne les pays qui composent l'Europe centrale. Dans une vision généralement reçue, cette notion est associée aux pays membres du Groupe de Visegrád, coopération régionale créée en 1991. George Schöpflin utilisait la notion d'« Europe centrale » dès 1991 pour désigner les trois pays composant le Groupe de Visegrád : la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie. De même, François Bafoïl, dans son ouvrage *Europe centrale et orientale* (Bafoïl 2006), relie ce concept aux quatre pays qui constituent le Groupe dès 1993, car suite au divorce tchécoslovaque la Tchécoslovaquie a éclaté en deux pays distincts : la Slovaquie et la République tchèque. Les autres pays orientaux sont appelés soit baltes, soit balkaniques et ne sont pas perçus en tant que membres de l'Europe centrale.

L'adjectif « centrale » crée une certaine ambiguïté. Selon Robin Okey (Okey 1992: 102-33) « L'Europe peut être divisée en deux zones : “occidentale” et “orientale”, selon un nombre des clivages basés sur de différents critères : religieux, sociaux, politiques. (...) L'existence d'un troisième terme, “centrale”, complique cette image. (...) La région centrale peut être une zone-tampon ou au contraire, un axe autour duquel tourne tout le continent ». Nous pouvons nous rendre compte alors que tout travail historique sur les définitions peut s'avérer problématique. Dès l'apparition du concept proprement dit d'Europe centrale, autour des années 1849-1850, il a existé plusieurs visions tant géographiques que politiques de cette région. En 1954, Karl Sinnhuber comptait douze cartes connues de ladite région (faites par les cartographes français, anglais et allemands)

qui rendaient le chercheur perplexe, car le seul élément qui les reliait était le territoire de la Tchécoslovaquie (de l'époque) et de petits morceaux des territoires de ses voisins immédiats (Sinnhuber 1954 : 15-39).

Bien évidemment, ce n'est pas ici le lieu de commenter toutes les mutations du concept d'Europe centrale. Pour autant, il paraît judicieux de mentionner quelques éléments cruciaux pour sa compréhension. Pendant une longue période de temps, jusqu'à la fin de la Première guerre mondiale, la région de l'Europe centrale et le concept de coopération régionale étaient assimilés à la prédominance germanique. Après les tentatives, toutefois ratées, de coopération régionale dans l'entre-deux-guerres<sup>58</sup>, à la suite de la Seconde guerre mondiale, la région est tombée sous la domination soviétique. Toutefois, tout au long de la Guerre froide, selon la logique bipolaire, il n'était pas question de traiter de l'Europe centrale, mais de l'Europe de l'Est par opposition à celle de l'Ouest.

Cette vision des choses n'était, pour autant, pas aussi stable que les Soviétiques l'auraient souhaité. Les révoltes contre l'emprise de l'URSS sur la région ont graduellement miné la perception globale de la région en tant qu'Europe de l'Est homogène, soviétisée. Ce processus a été amorcé en Hongrie en 1956, mais le coup fatal y a été porté par le Printemps de Prague de 1968. Jan Rubès (Rubès 1999) explique qu'à ce moment, « au concept bipolaire de l'Europe politique se substituera un concept "tripolaire" culturel et spirituel, celui d'une Europe occidentale, d'une Europe de l'Est et d'une Europe centrale ». La place manque pour citer toutes les nouvelles prises de positions et définitions qui ont commencé, à ce moment-là, à prendre le dessus dans le travail des intellectuels, tels que György Konrád, Czesław Miłosz, Witold Gombrowicz, Václav Havel, etc. Il est tout de même important de mentionner trois références cruciales pour comprendre le changement de perspective. Jenő Szucs parlait de *Trois Europes* – byzantine, médiane et atlantique (Szucs 1985), Jacques Rupnik de l'« Autre Europe » (Rupnik 1990) et Milan Kundera d'un *Occident kidnappé* (Kundera 1983 : 3-22). Ce dernier auteur a essayé de populariser, à nouveau, le concept de l'Europe centrale dès les années 1970. Dans son essai « L'Occident kidnappé ou la tragédie de l'Europe centrale », publié en 1983 en France dans *Le Débat*, et dont déjà le titre est significatif, il présente la définition suivante : « (*Central Europe is*) a piece of the Latin West which has fallen under Russian domination...[and] which lies geographically in the centre, culturally in the West and politically in

---

<sup>58</sup> Le maréchal polonais Józef Piłsudski voulait créer une alliance entre la Pologne, la Lituanie, l'Ukraine et la Biélorussie sous le nom de *Międzymorze* (Entre-les-mers). La Petite Entente (créée en 1920) constitue un exemple concurrent de la coopération dans la région. C'était une alliance entre la Tchécoslovaquie, la Roumanie et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

*the East* »<sup>59</sup>. Effectivement, nous pouvons en déduire trois critères qui peuvent constituer les jalons d'une définition intéressante de la région.

Pour autant, jusqu'en 1989, il n'y avait pas de place pour une Europe intermédiaire, un pont entre les deux entités, occidentale et orientale. Ce n'est qu'après la chute du communisme que la notion d'Europe centrale fait son retour sur la scène politique et son utilisation remplace la formule Europe de l'Est. Dès lors, l'Europe centrale essaie de se forger une image en tant que « lieu où l'Est et l'Ouest se rencontrent sans confrontation », pour utiliser une formule prononcée en 1994 par le président hongrois Arpad Göncz. Ce changement de référence (et la transformation de l'Est en centre) est bien visible dans les paroles des hommes politiques occidentaux. Nous le retrouvons notamment dans un lapsus commis par Henry Kissinger lors de son discours tenu en été 1990 à Varsovie : « Je suis très heureux, d'être ici, en Europe de l'Est – je veux dire en Europe centrale ». De ce fait, Timothy Garton Ash conclut ironiquement dans son article « L'énigme de l'Europe centrale » (Ash 1999 : 20-34) : « Même la reine Elisabeth a parlé de l'Europe centrale dans son allocution annuelle au Parlement. Sa renaissance est donc patente. Si la Reine et Henry Kissinger disent qu'elle existe, c'est qu'elle existe ».

Toutefois, selon R. Okey, dans cette transformation de la référence Est-Centre, nous pouvons trouver une tension inhérente qui concerne les relations de différents pays avec la Russie : « Si les Hongrois, les Polonais et les Tchèques écrivant en anglais s'accordent le statut de centre-européens et refusent l'identité européenne à la Russie, alors une situation bizarre en résulte d'un continent avec un Ouest et un Centre, mais sans Est ». Cette idée était déjà présente chez M. Kundera, quand il constatait que la Russie n'appartenait pas à l'Europe, telle que comprise par les peuples de l'Europe centrale. Pour ces derniers, l'Europe était synonyme de l'Occident, de la culture à laquelle ils avaient l'impression d'appartenir, mais de laquelle ils se sont trouvés arrachés (kidnappés) le jour de l'instauration de la domination soviétique.

Ainsi, même si nous pouvons constater qu'à présent, les termes de référence sont l'Europe centrale ou encore l'Europe centrale et orientale, les questions identitaires ne semblent pas complètement réglées, voire pas du tout. Si les pays du Groupe de Visegrád réclament leur identité centre-européenne qui serait culturellement proche de l'Occident, même si elle est fortement marquée par la récente domination soviétique, il faut voir comment cela entre en ligne avec une identité européenne et comment leur mémoire peut, ou non, y être intégrée.

---

<sup>59</sup> Citation d'après la version anglaise de l'article, publiée sous le titre « The tragedy of Central Europe », dans *The New York Review of Books*, le 26 avril 1984. « (L'Europe centrale constitue) une partie de l'Ouest latin qui est tombée sous la domination russe (et) qui se trouve géographiquement dans le centre, culturellement à l'Ouest et politiquement à l'Est ».

## 2. Histoire et mémoire, politique et identité

Quand la question d'identité collective émerge, il ne faut pas oublier qu'elle est fortement imprégnée par l'histoire ou par la mémoire d'un pays, ou d'un groupe. Pour autant, les termes mémoire et histoire sont récemment utilisés à profusion et avec une certaine confusion. Ainsi, il paraît judicieux d'utiliser un cadre théorique plus ordonné, pour pouvoir mieux apprécier l'utilisation des arguments du passé dans le discours politique contemporain.

D'après Enzo Traverso (Traverso 2005), la mémoire est souvent utilisée en tant que synonyme de l'histoire. Cela paraît aujourd'hui anachronique, pourtant cela ne l'était pas avant le début du XX<sup>e</sup> siècle : « Jusqu'alors la mémoire était considérée comme le substrat subjectif de l'histoire ». Selon Bertrand Müller (Müller 2005), à cette époque, l'histoire faisait une avec la mémoire et garantissait la transmission de la mémoire sociale et nationale. Les bouleversements historiques du XX<sup>e</sup> siècle ont apporté un changement de ce paradigme et ont entraîné la dissociation des deux notions qui ont commencé à être étudiées séparément pour devenir un « couple antinomique » selon l'expression de E. Traverso. C'est Maurice Halbwachs qui a posé les jalons de la réflexion sociologique sur la mémoire avec ses travaux désormais classiques *Les cadres sociaux de la mémoire* (Halbwachs 1925) et *La mémoire collective* (Halbwachs 1950). Toutefois, cette réflexion n'a pas eu de suites jusqu'au milieu des années 1970, selon Marie-Claire Lavabre, voire jusque dans les années 1980. À ce moment-là, un intérêt renouvelé a été porté à la question par Pierre Nora (qui a adopté une perspective plus historique dans son œuvre majeure *Lieux de mémoire* 1984-1992) et Paul Ricœur (qui dans son *Temps et récit*, 1983, se place plus du côté de la philosophie). Leurs travaux s'inscrivent dans l'étude du nouvel avènement de la mémoire qui s'affirme sous plusieurs formes. Nous assistons alors à une vraie « ère de la commémoration » (Nora 1997). Ces changements d'attitude de la société envers l'histoire et la mémoire, auxquels s'ajoutent la perte, par les historiens, de leur quasi-monopole du discours sur le passé, ont incité de nombreux chercheurs à revoir les théories sur la mémoire et l'histoire et leur relation problématique.

M. Halbwachs, en tant que précurseur de la sociologie de la mémoire enracinée dans l'histoire, a fait le premier la distinction entre la mémoire collective et la mémoire historique (dont le terme lui paraissait contradictoire) par laquelle « on entend la suite des événements dont l'histoire nationale conserve le souvenir ». Pour M. Halbwachs : « l'histoire commence là où s'achève la tradition et "se décompose la mémoire sociale" » (Halbwachs 1950/1997 : 130). La mémoire perpétue le passé dans le présent tandis que l'histoire fixe le passé dans un ordre temporel clos et organisé. On peut retrouver cette vision chez P. Ricœur qui décrit l'histoire comme une mise en récit (Ricœur 2000), une « science » qui essaie de répondre à des questions suscitées par la mémoire qui est une vision sélective du passé, filtrée par le présent. L'histoire naît, dans cette perspective, de la mémoire pour ensuite s'en affranchir, en mettant le passé à dis-

tance dans la description. Toutefois les deux disciplines sont intimement liées et interagissent en permanence. Pour P. Nora, l'histoire et la mémoire restent dans une opposition fondamentale (Nora 1989 : 8). La mémoire, c'est la vie ; l'histoire constitue une représentation du passé, dans sa totalité, qui se veut rétrospective et objective. L'histoire incarne le relatif, la mémoire l'absolu. Cette controverse ne semble pas avoir de solution définitive.

Pour cette raison, certains auteurs ont pensé à forger une troisième notion, celle de la *conscience historique*. Pour Amos Funkenstein, c'est le point de rencontre entre l'histoire et la mémoire (Funkenstein 1993 : 3-21). Bronisław Geremek, quant à lui, énumère ses trois substrats : la tradition familiale, le travail critique de l'historien sur ses sources et l'éducation historique à l'école<sup>60</sup>. Siegfried Kracauer, de son côté, lui donne la signification de la mémoire collective (Kracauer 1969). Ainsi, il paraît nécessaire de revenir sur cette notion, pour s'y attarder quelque peu.

La mémoire collective se décline, selon M. Halbwachs, sous l'angle pluriel des différents groupes sociaux qui la portent. Ainsi cette mémoire est dite collective non pas à cause de son appartenance au groupe en tant que groupe, mais parce que le collectif, le social est l'état dans lequel existent les individus. Ces différents groupes qui constituent la société reconstituent leur mémoire et leur passé à travers « les cadres sociaux ». Toutefois, M. Halbwachs se rend compte du fait qu'« en même temps qu'ils le reconstruisent, ils le déforment ». Dans ce cadre-là, la mémoire collective se différencie de l'histoire par le fait qu'elle « ne retient du passé que ce qui est encore vivant ou capable de vivre dans la conscience du groupe qui l'entretient » (Halbwachs 1950/1997 : 131). Émerge alors le problème de l'oubli.

Nous devons à M.-C. Lavabre une des définitions les plus complètes du phénomène mémoriel. « La mémoire collective se définit comme une interaction entre les politiques de la mémoire – encore appelée “mémoire historique” –, et les souvenirs – “mémoire commune” – de ce qui a été vécu en commun. Elle se situe au point de rencontre de l'individuel et du collectif, du psychique et du social » (Lavabre 2000). Pour cette raison, son étude est envisageable dans le champ de la sociologie de la mémoire. Ainsi, si la mémoire collective met plutôt l'accent sur les représentations socialement partagées du passé, c'est la mémoire historique, quant à elle, qui accentue les usages institutionnels et politiques du passé – les « politiques de mémoire » et les autres stratégies mémorielles qui ont pour but d'homogénéiser les représentations. Georges Mink (Mink et Neumayer 2007 : 20) nous donne encore une autre piste de réflexion en posant la question de déterminer si la distinction introduite par M.-C. Lavabre entre la mémoire historique et la mémoire « vive » ne devrait pas être enrichie par une troisième composante, celle

---

<sup>60</sup> Interview réalisé avec le professeur Bronislaw Geremek à Varsovie, le 12 mai 2007.

de la mémoire *réactive*. Il s'agirait, dans ce cas-là, des acteurs partisans choisissant un passé qui pèse pour le rentabiliser dans leurs jeux partisans nationaux, ou dans leurs stratégies politiques à l'échelle internationale, ou européenne. Toutefois, il apparaît que cette dernière catégorie de mémoire réactive, qualifiée de stratégie d'historicisation, pourrait entrer aussi dans le cadre des « politiques de mémoire », comme étant l'œuvre, en grande partie, des acteurs partisans et institutionnels.

Les « politiques de mémoire » qui se traduisent par les évocations du passé dans la sphère publique seraient alors « moins l'indice d'une mémoire collective partagée et active que celui de la constitution d'une "mémoire empruntée", une prescription » (Gensburger et Lavabre 2005). Ceci renvoie notre réflexion sur un tout autre territoire, celui de la politique, car la volonté des politiciens d'agir sur la mémoire nous conduit à réfléchir sur le politique et sur le rôle du passé dans les démocraties pluralistes. Il faut se rendre compte que toute action sur le passé et sur son recouvrement est associée à la question des valeurs promues par le pouvoir politique en place, car il n'y a pas de « recouvrement pur » selon M.-C. Lavabre. C'est une question cruciale que d'étudier non seulement l'usage qui est fait du passé, mais aussi à quel dessein. Est-ce que le passé serait reconstruit à partir du présent ? Dans ce cas-là, pour utiliser une citation célèbre de George Orwell, il n'y aurait « rien de plus imprévisible que le passé ».

Par ailleurs, comme l'identité de chaque groupe constituant la société pourrait demander sa reconnaissance dans l'identité générale, et que le pouvoir aurait la possibilité d'agir sur la mémoire historique, selon la distinction de M. Halbwachs, ceci pourrait mener au fait de promouvoir seulement certaines mémoires spécifiques, mémoires « fortes » selon la formule de E. Traverso. Ainsi les mémoires « faibles » pourraient se voir marginalisées et abusées. D'autre part, il est très éclairant d'accepter, d'après Tzvetan Todorov (Todorov 2004) que tout éloge inconditionnel de la mémoire est un *abus*. Par conséquent, il ne faut pas réifier ni le passé, ni la mémoire : pour reprendre les paroles de Moses Finley, « Tout culte du passé est un abus du passé » (Finley 1981).

D'autre part, il y est question de la distance critique qui devait être la qualité des historiens, selon René Rémond (Rémond 2006). Souvent, toutefois, ces historiens se transforment en pourvoyeurs de mythes pour les hommes politiques préoccupés de la promotion de leurs visions du passé, ce qui provoque la création de concepts nouveaux comme le « devoir de mémoire ». Ce dernier est en tension permanente, comme le montre Henry Rousso, avec le concept de l'« abus de mémoire » ou encore celui du « droit à l'oubli ».

R. Rémond insiste, à maintes reprises, sur le fait que l'histoire est une construction qui procède d'un travail méthodique, contrairement à la mémoire qui est spontanée et s'impose comme une évidence. Le danger repose, selon lui, dans le fait d'ériger la mémoire en un *impératif*, car dans ce cas-là *l'oubli* deviendrait une faute. D'autre part, il ne faut pas ignorer, comme le soulignait déjà Ernest Renan (1882), que c'est aussi sur l'oubli que se construisent les nations. Selon R. Rémond, il est difficile d'opérer une distinction conceptuelle exacte entre l'histoire et la mémoire, mais il faut essayer de le faire,

tant qu'il existe un danger qu'une mémoire particulière soit érigée en histoire. Il qualifie de telle manière les « lois mémorielles » qu'il décrit comme une confusion entre la mémoire et l'histoire provenant du fait que les élus veulent proclamer l'histoire. Ceci résulte du fait que les élus, aux temps de la mondialisation et du progrès, par crainte d'effacement de l'identité nationale, peuvent se tourner vers le passé et la recherche des lieux de mémoire. L'opinion de R. Rémond est partagée par T. Todorov qui constate que ce n'est pas à la loi de dicter l'Histoire. Par conséquent, il paraît judicieux de rester prudent en ce qui concerne l'usage politique du passé ou encore de la mémoire.

Pour autant, comme le constate R. Rémond, toute société a besoin de *sacré*, et les commémorations (dont la définition constitue un des exemples des « politiques de mémoire » décrites avant) y jouent un rôle important. Ce nouveau culte, nouvelle obsession des musées et des commémorations, d'après T. Todorov, est en passe de se transformer en une sacralisation des lieux de mémoire et la transformation de la mémoire collective en une nouvelle *religion civile* du monde occidental à la charnière des millénaires. Ainsi, il ne faut pas avoir peur de la perte de la mémoire, mais plutôt de ses excès qui peuvent la rendre stérile, en l'enfermant dans des musées, en réduisant son potentiel critique ou en l'utilisant seulement à des buts politiques immédiats.

Ainsi, la mémoire devient omniprésente et obsessionnelle. Dans ce passé qui ne passe pas, marqué par une « tyrannie » de la mémoire, P. Ricoeur s'est donné comme devoir mi-philosophique, mi-civique (selon l'expression de Bédarida 2001 : 739) de rechercher la mémoire juste : « Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donne le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire et d'oubli. L'idée d'une politique de la juste mémoire est à cet égard un de mes thèmes civiques avoués » (Ricoeur 2000 : 1). Cependant, il n'a pas précisé s'il s'agissait du juste au sens de justice, de justesse ou d'ajustement (Gensburger et Lavabre 2005) ? Nous assistons en fin de compte à une double tendance : d'un côté l'histoire veut apprivoiser la mémoire en l'assimilant à un de ses objets de recherche, mais de l'autre côté c'est la mémoire qui a « mangé » l'histoire.

Bien qu'étant resté à un grand niveau d'abstraction, même en parlant de l'intrusion de l'histoire dans la politique, nous pouvons dire qu'elle dépend beaucoup des valeurs promues par les différents groupes d'acteurs politiques en place. Par ailleurs, il faut souligner que la résurgence des références à l'histoire en politique est due aussi au fait qu'elles constituent une ressource importante. Si nous prenons, à titre d'exemple, la Pologne, nous pouvons suivre le point de vue de G. Mink (Mink 2005 : 133-143) qui analyse comment l'histoire peut être un instrument de légitimation et de délégitimation des acteurs politiques ou encore un instrument en faveur de l'anti-européanisme de ceux-ci. La question de l'usage de la mémoire et des références au passé dans le cadre européen nous conduit à la troisième partie de cet essai qui traitera des perceptions que les pays centre-européens portent sur leurs voisins occidentaux.

### 3. La perception de l'Est vers l'Ouest, ou comment la mémoire commune des pays centre-européens est reconnue en UE

Selon une définition de Kundera, « L'Europe centrale n'est pas un État, mais (elle se veut) une culture ou un destin ». Cette conviction a résulté, après la chute du communisme, en la création de la coopération régionale des pays qui pensaient constituer la région centre-européenne : le Groupe de Visegrád. Cette entreprise devait donner une forme politique au concept d'Europe centrale. Comme l'a résumé V. Havel dans son discours devant le Parlement polonais en 1990 : « We have an opportunity to transform Central Europe from what has been a mainly historical and spiritual phenomenon into a political phenomenon »<sup>61</sup>.

Le président Havel disait que l'Ouest attendait une coopération réussie des pays de Visegrád pour qu'ils puissent démontrer leur capacité de coordonner leurs forces avant qu'ils procèdent à l'intégration européenne. Il décrivait cette coopération en tant qu'un petit test d'européanisation. Nous pouvons dire qu'à part les motivations pour coopérer inhérentes aux pays en question, la perception et les attentes de l'Ouest constituaient aussi une partie intégrale des causes avancées pour concevoir une coopération régionale : « If each of us were to return to Europe separately, it could take a great deal longer and would be far more complex a process than if we proceed in a coordinated fashion »<sup>62</sup>, c'est une autre phrase-clef du discours de V. Havel devant le Parlement polonais en 1990. L'idée qui y était présente était celle de combler le vide apparu après la chute du communisme, de cesser d'être le *no man's land* pour les voisins occidentaux. La question était de profiter de la fenêtre d'opportunité et de réaliser la double intégration à l'UE et à l'OTAN, de « retourner en Europe ».

Pour autant, il y a les auteurs pour qui cette coopération n'avait rien d'automatique. Wiktor Osiatyński la qualifie d'un petit miracle (Osiatyński 1991a : 823-858). Selon lui la déclaration de Visegrád de 1991 avait un effet performatif : une mini-Europe centrale a commencé d'exister car elle a été annoncée comme une réalité, un fait politique. Ensuite, la coopération a eu ses hauts et bas. C'est surtout à cause de ces derniers que certains la perçoivent (tout comme l'identité centre-européenne) comme une invention des intellectuels qui s'arrête au niveau des déclarations des hommes politiques. Pour autant, elle a, en quelque sorte, scellé le sort des quatre pays ; elle a provoqué le fait que

---

<sup>61</sup> « Nous avons l'opportunité de transformer l'Europe centrale d'un phénomène qui a jusque-là été surtout historique et spirituel en un phénomène politique ». Allocution de Václav Havel à la Diète polonaise, Varsovie, le 25 janvier 1990, accessible sur le site [www.ena.lu](http://www.ena.lu) (consulté le 26 avril 2009).

<sup>62</sup> « Si nous devons retourner en Europe séparément, cela pourrait prendre plus de temps et être un processus beaucoup plus complexe que si nous procédons d'une manière coordonnée », idem. *op. cit.*

l'élargissement de l'Union européenne, en 2004, a, dès le début, été conçu en bloc et que les pays post-communistes ont tous rejoint l'UE en même temps.

La question de l'élargissement de l'Union européenne est très importante dans le cadre de nos considérations, car elle ouvre la voie à toute une série de questions concernant l'identité et la mémoire qui ont une grande importance quand on parle des perceptions de l'Est envers l'Ouest. Z. Truchlewski faisait remarquer dans son article qu'en Occident la question de l'élargissement de l'UE aux pays post-communistes était surtout posée en termes de dilemme : élargissement/approfondissement. Les détracteurs de cet élargissement soulignaient que l'acceptation d'un nombre aussi important de pays, dont le niveau de développement était loin de la moyenne européenne, diluerait la coopération et la dirigerait vers une zone de libre-échange, au lieu de viser la création d'une union politique. À l'Est, le dilemme était, selon G. Mink, si on devait parler d'un élargissement conséquent de l'UE ou plutôt de la réunification du continent (Mink 2008 : 469-490). Les pays orientaux voulaient "retourner" en Europe, d'où ils avaient été kidnappés pendant la période communiste.

La réunification du continent constituait une nouvelle et cohérente narration identitaire des pays centre-européens. Il est important de comprendre ses raisons. Tout d'abord, il faut mentionner la rhétorique de la "trahison de Yalta". Yalta fait référence à la conférence des Alliés en février 1945, pendant laquelle Winston Churchill et Franklin Delano Roosevelt ont reconnu l'emprise de l'URSS sur les territoires à l'Est de l'Elbe. De ce fait, les pays concernés ont développé le sentiment d'avoir été abandonnés et trahis par leurs alliés occidentaux. Cette perception a provoqué l'émergence d'un argument de la "dette historique"<sup>63</sup> que les pays occidentaux auraient envers leur voisins orientaux. Pour mieux comprendre cette perception, nous pouvons invoquer le concept d'une stratégie de mémoire réactive. Cette stratégie consisterait à rappeler que l'Ouest a pu profiter d'une reconstruction rapide après la seconde guerre mondiale et des Trente Glorieuses, pendant que l'Est est tombé sous le joug soviétique et que son développement, de ce fait, a été arrêté. Au nom de cette dette, dans la période pré-élargissement, les pays orientaux présentaient non seulement des demandes financières, mais aussi identitaires. Maria Janion (une philosophe polonaise) a formulé sa demande d'une manière suivante : « En Europe – oui, mais avec nos morts » (Janion 2000). Cet argument reflète la volonté que la mémoire de la guerre et de la période communiste des pays de l'Est soit reconnue à l'Ouest.

La demande des pays orientaux d'inclure leur mémoire dans la mémoire commune européenne reflète leur volonté de se sentir à l'aise en UE. La question est non seule-

---

<sup>63</sup> L'historien polonais Janusz Tazbir (2007) constate qu'à l'Est l'Histoire est parfois présentée en tant qu'une obligation inacquittée de l'Ouest envers l'Est.

ment de rejoindre l'UE, mais d'y faire reconnaître les bases de son identité qu'est sa propre mémoire, ou bien « sa propre vision de l'Histoire » (Kopcsay 2007). B. Geremek, remarquable historien, intellectuel et homme politique polonais, mort tragiquement en 2008, disait que « L'Europe a besoin plus que jamais d'une identité » (Geremek 1996). Il soulignait aussi que « L'Europe nécessite une mémoire commune, qui renforcerait l'identité de la communauté et donnerait aux individus et aux groupes un sentiment de participation dans les liens supranationaux. (Ainsi) il faut créer une mémoire commune » (Geremek 1997). Ce point de vue a été repris par les partisans de l'union politique à l'échelle européenne, qui voient dans une mémoire commune un fondement de l'identité européenne : « le projet de l'unification politique de l'Europe va courir le risque de l'échec complet si à sa base ne se trouve une mémoire européenne plus globale » (Cichocki 2004).

Il serait toutefois précocement d'esquisser la vision d'un consensus autour d'une mémoire commune européenne. Premièrement, cette approche impliquerait un approfondissement de la coopération politique, dont les tenants de la doctrine de souveraineté nationale ne veulent pas forcément, ou seulement dans une mesure limitée. Deuxièmement, la question de la mémoire est une question très épineuse et délicate sous plusieurs aspects. Elle l'est dans une acception restreinte, nationale où elle peut faire objet de jeux partisans. Elle se présente d'une manière similaire sur le plan européen. Même B. Geremek, un des plus fervents partisans de la construction d'une mémoire commune européenne, soulignait qu'il ne fallait pas négliger le fait qu'en Europe, il existe une divergence forte entre les mémoires des pays occidentaux et orientaux. Ce fossé entre les deux mémoires reflète en quelque sorte le partage de jadis opéré par le Rideau de Fer. La mémoire oppose l'Est à l'Ouest sur plusieurs points. Nous pouvons énumérer, d'après B. Geremek<sup>64</sup>, les guerres mondiales, le rôle de l'URSS et de l'Armée Rouge pendant la deuxième guerre mondiale et la période communiste. Ainsi la question qui se pose serait, est-ce qu'il y a une possibilité d'opérer une européanisation de ces mémoires éclatées ? Peut-on envisager de « Faire les Européens ? »<sup>65</sup>, ou y a-t-il plutôt une « bataille de mémoire » qui opposerait les différents pays ? Kazimierz Michał Ujazdowski a recours à l'utilisation du credo européen sur la richesse dans la diversité pour épauler la thèse de l'impossibilité de récits communs : « les Européens ont une histoire commune, mais n'ont pas et n'auront pas une vision commune de leur histoire. Les perspectives et les sensibilités différentes constituent un élément fort de la diversité eu-

---

<sup>64</sup> Interview réalisé avec le professeur Bronislaw Geremek à Varsovie, le 12 mai 2007.

<sup>65</sup> Laurent Wirth et Alain Bergounioux rappellent la formule de Massimo d'Azeglio « L'Italie est faite, reste à faire les Italiens » en guise de propulser un débat sur la citoyenneté et l'identité européennes. Actes des journées d'études, *L'Europe dans l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'éducation civique*, organisées sous la coordination scientifique du Centre d'histoire de Sciences-Po, le 22 janvier 2005 et le 19 mars 2005.

ropéenne » (Ujazdowski 2007). Pour autant, Marek Cichocki souligne qu'en dépit de ces différences, l'UE se veut être une communauté de mémoire : elle utilise les références au passé et à la mémoire pour promouvoir la création de l'identité commune.

Un problème néanmoins émerge. L'Union européenne a fait de la stratégie de réconciliation normative entre anciens ennemis la base de l'intégration européenne. Pour autant, l'arrivée de nouveaux pays membres, avec leur demande d'incorporer leur mémoire de la période communiste dans ce cadre, a bouleversé la donne. Aux problèmes sur le plan théorique, où il est difficile de replacer la réconciliation dans le cadre des études sur la mémoire, que nous avons approfondi dans la section précédente, se sont ajoutés les problèmes empiriques. On peut, notamment, mentionner les stratégies implémentées avec plus ou moins de succès par les représentants de nouveaux pays membres sur l'arène européenne pour faire entendre leur voix. Un des espaces de dialogue fréquemment utilisés pour ce genre d'initiative est le Parlement européen. Les eurodéputés de nouveaux pays membres essaient d'y promouvoir les anniversaires ou commémorations importantes pour leurs pays et leurs mémoires. Prenons à titre d'exemple une initiative des eurodéputés polonais, pour mieux illustrer ce propos<sup>66</sup>.

Au début mars 2005, les eurodéputés polonais ont proposé de commémorer par une minute de silence le 65<sup>e</sup> anniversaire du massacre des officiers polonais (qui a eu lieu le 5 mars 1940), dans la forêt de Katyń, ordonné par Staline. Cette demande n'a finalement pas été retenue par la conférence des Présidents des groupes politiques présents au Parlement avec la justification que le PE ne pouvait pas commémorer chaque événement tragique dans l'histoire<sup>67</sup>. La réponse de l'eurodéputé polonais Jacek Saryusz-Wolski à cette décision a été ferme : « Il faut éduquer l'Europe occidentale. Nous ne pouvons pas tolérer cette amnésie historique. Tous les eurodéputés des anciens pays communistes, quelle que soit leur affiliation partisane, demandent un débat. Nous pensons que c'est nécessaire de rappeler que, pour la moitié du continent, la défaite de l'Allemagne nazie a signifié le début de l'occupation communiste » (Mink et Neumayer 2007 : 25).

---

<sup>66</sup> Pour plus d'exemples voir e.g. Georges, Mink et Laure Neumayer, (dir.) *L'Europe et ses passés douloureux*, (Paris : La Découverte 2007).

<sup>67</sup> Les minutes de la séance du 7 mars 2005, accessibles sur le site [www.europearl.europa.eu](http://www.europearl.europa.eu) (consulté le 27 avril 2009). En revanche, les membres du Parlement européen ont décidé de commémorer par une minute de silence les victimes de l'attentat terroriste de Madrid qui a eu lieu le 11 mars 2004.

## Conclusion

Même l'initiative commémorative citée ci-dessus s'est soldée par un échec ; elle reste toutefois importante. Elle nous permet de conclure sur une note ambiguë. D'une part, elle démontre que les nouveaux pays membres s'approprient les nouveaux espaces de débat où ils essaient de promouvoir les questions épineuses pour leur mémoire et essaient d'introduire leur mémoire historique dans le champ mémoriel européen. D'autre part, elle témoigne du fossé persistant entre la mémoire occidentale et orientale surtout dans les questions concernant la fin de la deuxième guerre mondiale, le communisme et le rôle de l'URSS. Il en est de même avec les perceptions de l'Est envers l'Ouest. D'un côté l'Europe (associée avec les pays occidentaux) était pour les pays de l'Est un modèle, un paradis duquel ils avaient été longuement séparés et qu'ils voulaient rejoindre au plus vite possible après la fin du communisme. De l'autre côté, ces pays, marqués par une expérience historique douloureuse de la guerre et de la domination soviétique, veulent faire reconnaître cet élément de leur identité dans le champ mémoriel européen. Pour autant, cette demande n'est reçue qu'avec un nombre important de réticences provenant des pays occidentaux qui ont la réconciliation derrière eux et qui n'arrivent pas à comprendre, par exemple, les appréhensions anti-russes des nouveaux pays membres. Nous pouvons juste espérer que, pas à pas, ces perceptions mutuelles Est-Ouest passeront du niveau des préjugés et des doléances au niveau de dialogue et de construction d'une vision commune du passé. Pour la construire, Reinhart Koselleck appelle à la discussion qui devrait englober les deux points de vue (Koselleck 2004). Il souligne qu'il est mieux de confronter un désaccord que de construire une idéologie. Ceci permettrait, avec un peu de chance, d'aider à construire un consensus et d'intégrer tous les éléments importants dans une identité commune, pour construire une stabilité plus grande de la coopération de tous les pays européens.

## Bibliographie:

- Cichocki, Marek. *Porwanie Europy*. Kraków-Warszawa : Ośrodek Myśli Politycznej, Centrum Stosunków Międzynarodowych, 2004.
- Conan, Éric et Henri Rousso. *Vichy, un passé qui ne passe pas*. Paris : Fayard, 1994.
- Finley, Moses J. *Mythe, mémoire histoire*. Paris : Flammarion, 1981.
- Funkenstein, Amos. « Collective memory and historical consciousness ». *History and memory*. 1 (1989).
- Funkenstein, Amos. *Perceptions of Jewish history*. Berkeley and Los Angeles : University of California Press, 1993.
- Garton Ash, Timothy. « L'énigme de l'Europe centrale ». *Esprit* 254 (1999).

- Gensburger, Sarah et Marie-Claire Lavabre. « Entre devoir de mémoire et abus de la mémoire : la sociologie de la mémoire comme tierce position ». In *Sur Paul Ricœur, Histoire, Mémoire, épistémologie*, (dir.) Bertrand Müller. Lausanne : Payot, 2005.
- Bronislaw Geremek. « Europe, construire le passé ». *Projet* 248 (1996).
- Bronislaw Geremek. « Europa i pamięć ». *Gazeta Wyborcza*, 20 septembre 1997.
- Granasztoi, György. « Central Europe : myth and reality ». *The Hungarian Quarterly* 41 (2000).
- Halbwachs, Maurice. *La mémoire collective*. Paris: PUF, 1950, ré-édité en 1997 par Albin Michel.
- Hartog, François et Jacques Revel. *Les usages politiques du passé*. Paris : EHESS 2001.
- Kopcsay, Marius. « De la difficulté d'écrire une histoire commune ». *Courrier International*. 22-28 mars 2007.
- Koselleck, Reinhart. *Futures past. On the semantics of historical time*. Columbia University Press, 2004.
- Kracauer, Siegfried. *History: The Last Things Before Last*. Princeton: Markus Wiener Publishers, 1969/95.
- Kundera, Milan. « Un Occident kidnappé ou la tragédie de l'Europe centrale ». *Le Débat* 27 (1983).
- Lavabre, Marie-Claire. « Pour une sociologie de la mémoire collective ». Intervention lors des « Transversales du CNRS « Mémoires » ». le 25 janvier 2000.
- Lavabre, Marie-Claire. « Usages et mésusages de la notion de mémoire ». *Critique internationale* Avril 2000.
- Mink, Georges. « Revival of the symbolic past in the context of EU enlargement ». In *Patterns of Europeanization in Central and Eastern Europe*. Édité par Zdenka Mansfeldova, Vera Sparschuh et Agnieszka Wenninger. Hambourg : Kramer, 2005.
- Mink, Georges et Laure Neumayer. *L'Europe et ses passés douloureux*. Paris : La Découverte 2007.
- Mink, Georges. « Between reconciliation and the reactivation of past conflicts in Europe ». *Czech Sociological Review* 44 (2008).
- Nora, Pierre. « Between memory and history : *Les lieux de mémoire* ». *Representations* 26 (1989).
- Nora, Pierre. *Les Lieux de Mémoire*. Paris: Gallimard, 1997.

- Okey, Robin. « Central Europe / Eastern Europe : behind the definitions ». *Past and present* 137 (1992).
- Osiatyński, Wiktor. « Revolutions in Eastern Europe ». *The University of Chicago Law Review* 58 (1991).
- Rémond, René. *Quand l'État se mêle de l'histoire*. Paris : Éditions Stock, 2006.
- Renan, Ernest. *Qu'est-ce qu'une nation ?* 1882.
- Ricoeur, Paul. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil, 2000.
- Rubes, Jan. « La polysémie du printemps de Prague ». In *Le Printemps tchécoslovaque: 1968*. édité par François Fejtö, Jacques Rupnik, Václav Havel. Paris : Éditions Complexe, 1999.
- Rupnik, Jacques. *L'autre Europe, crise et fin du communisme*. Paris : Odile Jacob / Points Seuil, 1990 et 1993.
- Sinnhuber, Karl A. « Central Europe - Mitteleuropa - Europe Centrale ». *The Institute of British Geographers. Transactions and Papers* 20 (1954).
- Szeligowska, Dorota. « La « politique historique » polonaise en tant que politique publique et l'effet d'eupéanisation ». Mémoire de recherche dirigé par Georges Mink, Sciences Po Paris, 2007.
- Todorov, Tzvetan. *Les abus de la mémoire*. Paris : Arléa, 2004.
- Traverso, Enzo. *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*. La fabrique éditions, 2005.
- Ujazdowski, Kazimierz Michał. Déclaration communiquée le 25.02.2007 à PAP – Polska Agencja Prasowa (Agence Polonaise de Presse)